

Communiqué FRAPNA Drôme - septembre 2014

Pas d'hydrocarbures supplémentaires : contre toute exploration dans le Luberon

Le permis de sonder le Luberon à la recherche de nouvelles sources d'énergies fossiles pourrait être signé à l'issue de la consultation publique qui se termine le 11 octobre 2014. Nous appelons appelle le plus grand nombre à s'exprimer (modèle de commentaire ci-dessous) pour refuser toute exploration d'hydrocarbures conventionnels comme de schiste.

Alors que le réchauffement climatique devient hors de contrôle, alors que nos émissions de gaz à effet de serre n'ont jamais été aussi importantes, alors que Paris accueillera la prochaine conférence internationale sur le climat, la COP21, pourquoi aller explorer le sol du Luberon à la recherche de nouvelles sources de ressources fossiles ?

Le Parlement est en train d'étudier la loi de transition énergétique et Ségolène Royal a ré-affirmé son opposition aux gaz de schistes, il n'y a donc aucune raison de signer les permis d'exploration. Bien au contraire, l'heure est à la conception de solutions d'avenir. Mettons notre énergie collective à la transition énergétique au lieu de s'acharner sur des énergies d'un autre âge aux risques environnementaux et sanitaires avérés.

Nous nous opposons à l'exploration dans le Luberon et demande l'arrêt immédiat de la procédure au nom du climat, de l'environnement et de la santé des générations actuelles autant que futures. Nous vous invitons à répondre largement à la consultation publique qui finit le 11 octobre 2014 en déposant un commentaire (exemple ci-dessous) sur la page dédiée.

Exemple de commentaire à adapter et à poster sur la page : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>

Il faut refuser ce permis dangereux car il permet la recherche sur les gaz de schiste, » les substances faisant l'objet de la demande sont tous les hydrocarbures liquides ou gazeux, et substances connexes ». Il s'agit d'un procédé impactant tant pour l'environnement (pollutions en tous genres, manque d'eau alors que la zone du permis recouvre le Parc Régional Naturel du Lubéron !) que pour la santé des quelques 100.000 habitants concernés.

Plutôt que de permettre à une entreprise de se préparer pour une éventuelle autorisation de fracturer la roche, privilégions les solutions de long terme et de transition : pour pouvoir nous passer de ces fausses « solutions » dangereuses, investissons massivement dans les énergies renouvelables.